

Avis de publication des postes vacants post-ECN proposés en vue d'un droit au remords

(article 7 - IV de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine)

Subdivision	Spécialité (DES)	ECN	Date de publication	Date limite de candidature	Semestre de prise d'effet du droit au remords
Grenoble	Médecine légale	2021	07-févr-23	21-févr-23	mai-23
Grenoble	Pneumologie	2021	07-févr-23	15-juil-23	nov-23